



CHARTRE DE L'ACCOMPAGNANT ET DE L'ACCOMPAGNANTE

La sécurité et l'intégrité des enfants participant au Passeport Vacances sont au cœur des préoccupations de notre comité. Cette charte vise à garantir le bon déroulement du Passeport Vacances et à offrir un cadre sécurisant et respectueux pour tous les enfants présents. En la signant nous nous engageons à adopter un comportement exemplaire permettant de vivre une belle semaine dans le respect des uns et des autres.

En tant qu'accompagnant-e du Passeport Vacances, je m'engage à :

- **Être ponctuel.e**
- **Adopter une posture claire et bienveillante**
 - o Favoriser des relations basées sur la confiance, le respect et l'écoute
 - o Prendre soin des besoins des enfants
 - o Encourager les enfants à être attentifs et disciplinés pendant les explications
 - o Aider si nécessaires les enfants pendant les activités
- **Respecter l'intégrité physique, psychique et émotionnelle des enfants**
 - o Assister le/la responsable pour garantir la sécurité des enfants, notamment durant les déplacements
 - o Respecter la sphère privée de l'enfant
 - o Éviter tout comportement ambigu, intrusif ou déplacé
 - o Garder confidentielles les informations personnelles portées à votre connaissance lors de la sortie
- **Réagir de manière appropriée en cas d'incident**
 - o Se référer rapidement au responsable en cas de difficulté, de situation inhabituelle ou préoccupante (comportement, blessure, etc.)

Je soussigné(e) :

déclare avoir lu et compris cette charte. Je m'engage à la respecter dans toutes les activités menées avec les enfants.

Fait à, le

Signature :